St Gilles Gillis
1060
Info Saint-Gilles
N° 67 – Juin 2022

La participation citoyenne à St Gilles

Le mot du bourgmestre

Les institutions démocratiques sont souvent critiquées, en Belgique comme en Europe. Un des symptômes est la méfiance grandissante des citoyens envers les pouvoirs publics et leurs représentants. Ce désenchantement, comme le manque d'élan et d'idéalisme, n'est pourtant pas une fatalité. En effet, la critique de la démocratie doit l'aider à s'améliorer, et non à la discréditer. On sait aujourd'hui encore mieux ce que valent les modèles autoritaires qui sèment la guerre et maltraitent les populations.

Parmi les nombreuses actions qu'il faudrait entreprendre, je voudrais insister sur le renouvellement des liens des citoyens avec la cité : davantage de participation et de transparence sont les deux clés. On le constate chaque jour dans les multiples formes locales de la démocratie participative qui rencontrent de plus en plus de succès, on l'observe lorsqu'un panel ou des commissions citoyennes sont mis sur pied. Elles exigent du temps et des compromis, mais elles favorisent le vivre ensemble et la lutte contre les radicalismes. La mise en œuvre d'une politique doit s'accompagner davantage de la prise en compte du regard de la société civile et du tissu social.

> **« La critique de la démocratie doit l'aider à s'améliorer, et non à la discréditer. »**

Dans ces nouvelles formes participatives, il est important d'assurer une diversité maximale et de permettre à celles et ceux qui ne sont pas coutumiers de ce type d'exercice d'en faire partie. Ainsi, lors de la mise en place du Conseil Citoyen Permanent (CCP) à Saint-Gilles, qui regroupe 35 Saint-Gillois appelés à faire des recommandations sur une problématique d'intérêt communal, nous avons veillé à ce que le panel soit défini par un certain nombre de critères, comme l'âge, la parité hommes/femmes, les catégories professionnelles, la répartition géographique... Ceci afin de chercher la garantie de représentativité de l'ensemble de la population.

Car il faut craindre que seuls des militants mobilisés, mieux informés ou issus de catégories sociales plus favorisées, ne s'accaparent des processus de participation et de consultation qui mènent à des décisions. C'est pourquoi il faut rappeler à toutes et tous la formule « Si *vous ne vous intéressez pas à la politique, ne vous étonnez pas alors que la politique décide pour vous.* ». À la lecture des pages qui suivent, vous constaterez qu'il est possible de s'impliquer dans la gestion de votre commune de différentes manières. Bonne lecture !

Charles Picqué
Bourgmestre

www.stgilles.brussels
communesaintgilles
@saint_gilles

Éditeur responsable :
Charles Picqué,
place M. Van Meenen 39,
1060 Saint-Gilles
Cellule Communication :
02/536 03 84
contact.1060@stgilles.brussels
Design by Kaligram

Focus

La participation citoyenne à Saint-Gilles

La commune, niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, a un rôle essentiel à jouer dans le renforcement de la participation citoyenne, de la cohésion sociale et de la solidarité. La participation est un outil de renforcement de la démocratie et d'amélioration de la gestion locale par l'information et la mobilisation des acteurs locaux. L'enjeu est de rapprocher citoyens et pouvoirs publics. Dans ce contexte, un des objectifs principaux est de susciter la participation et l'implication citoyenne des Saint-Gillois désireux de prendre part à la réussite des projets collectifs. Il y a lieu pour cela d'associer services communaux et associations pour soutenir, accompagner et encourager toutes les initiatives citoyennes.
Qu'en est-il ?

↑ Le CCP au conseil communal

La participation, qu'est-ce que c'est ?

Lorsqu'on parle de démocratie, beaucoup de choses viennent directement à l'esprit telles qu'élections, politique, décision, droit… Mais un élément semble central : le citoyen. La participation a pour objectif de s'intéresser au citoyen et lui donner sa place dans l'élaboration et le suivi de certains projets, dans la vie politique. Et ce pour améliorer les décisions et les projets mis en place pour les habitants en essayant de comprendre au mieux les intérêts, les opinions et les envies de tous, renforcer la communication entre les autorités communales et les habitants ainsi que pour permettre au citoyen d'être tenu au courant des décisions en cours.

Le G1060, expérience fondatrice à Saint-Gilles…

G1060 idées, projet développé par la commune en 2018 à l'initiative de Thierry Van Campenhout, échevin de la Participation et de la Cohésion sociale, avait pour objectifs de permettre aux Saint-Gillois de faire part de leurs idées et de réfléchir ensemble à l'avenir de la commune. Un panel de citoyens a débattu des idées déposées pour déboucher sur un pacte citoyen, document rassemblant celles retenues, présenté aux autorités communales.

… avant le Conseil Citoyen Permanent

Saint-Gilles souhaite impliquer davantage ses habitants dans l'élaboration des politiques publiques. Pour ce faire, elle s'est dotée d'un Conseil Citoyen Permanent (CCP) composé de 35 Saint-Gillois tirés au sort. De manière à représenter la diversité de la population, la commune a établi des critères socio-démographiques (âge, quartiers, égalité hommes/femmes, niveau d'études…). Par ce système, le Collège souhaite toucher des publics généralement moins enclins à participer. Il favorise la participation active à la prise de certaines décisions communales qui ont un impact concret sur le quotidien. Il exerce un rôle consultatif et dispose d'une compétence de proposition et d'argumentation. Les thématiques ont un lien avec l'actualité communale, les enjeux, les politiques ou certaines décisions et/ou projets. Les deux premières, consacrées aux incivilités et à l'emploi et à la formation, ont déjà fait l'objet de propositions présentées devant le conseil communal. Plus d'infos sur le CCP sur www.ccp1060.be.
À côté du CCP, il existe différents leviers permettant aux Saint-Gillois de prendre une part active à la vie politique de la commune.

Le droit d'interpellation citoyenne au conseil communal

Les habitants peuvent interpeller le Collège des Bourgmestre et Échevins lors d'une séance du conseil communal. La demande d'interpellation doit être déposée par au moins 20 personnes, domiciliées dans la commune, âgées de 16 ans minimum, et rédigée en français ou en néerlandais par les interpellants. Elle doit être relative à un sujet d'intérêt communal et ne peut revêtir un intérêt exclusivement particulier. Est irrecevable l'interpellation relative à une matière qui relève des séances à huis clos, qui figure déjà à l'ordre du jour du conseil, qui a déjà fait l'objet d'une interpellation au cours des trois derniers mois, qui est introduite dans les 3 mois précédant une élection ou qui ne respecte manifestement pas les Droits humains ou revêt un caractère raciste ou xénophobe.
Elle ne constitue pas une délibération et ne fait pas l'objet d'un vote mais elle est enregistrée et fait l'objet d'un compte rendu intégral mis à disposition sur le site internet de la commune. Toutes les infos se trouvent sur notre site internet www.stgilles.brussels, rubrique Vie politique/Conseil communal.

> « Les habitants peuvent interpeller le Collège des Bourgmestre et Échevins. »

Le droit d'interpellation citoyenne au conseil de police

Les habitants des trois communes qui composent la zone de police (Anderlecht, Saint-Gilles et Forest) ont la possibilité d'interpeller le conseil de police sur des questions d'intérêt local. Les interpellations doivent avoir un caractère général et ne peuvent concerner des matières

- qui relèvent de la compétence des séances à huis clos, de la compétence des services de police en matière judiciaire ou d'une des compétences du conseil zonal de sécurité
- qui ne respectent pas les droits de l'homme ou revêtent un caractère raciste ou xénophobe
- qui figurent déjà à l'ordre du jour du conseil de police
- qui ont fait l'objet d'une interpellation devant le conseil de police au cours des trois derniers mois ou d'une présentation des statistiques criminelles devant le conseil de police.

La demande d'interpellation doit être signée par au moins vingt personnes majeures, belges ou étrangères. Toutes les infos se trouvent sur notre site internet www.stgilles.brussels, rubrique Services/Police.

↑ Séance du conseil communal

Le service communal de participation

Il organise, dans le cadre de la Semaine européenne de la Démocratie Locale (SEDL) et de l'événement Bruxelles Bienvenue, des activités de sensibilisation et d'information autour de la participation citoyenne. Elles permettent d'impulser le débat et la réflexion autour de cette thématique, de rendre visible des initiatives locales et de faire découvrir également des lieux méconnus ou pas toujours accessibles au public.

Vous pouvez contacter Delphine Mendel (dmendel@stgilles.brussels) pour en savoir plus.

Les contrats de quartier durable

Dans un contrat de quartier la participation est assurée par deux dispositifs :

- **les assemblées générales**, auxquelles les habitants du quartier sont conviés et où le Collège peut présenter les projets, leur évolution, leur plus-value... tout en tenant compte des remarques des habitants
- **les commissions de quartier** qui rassemblent des habitants, des représentants des associations, des commerçants et des représentants de la commune. Elles ont pour rôle de définir les objectifs du projet.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter https://quartiers1060.brussels.

↑ Participation des habitants aux programmes des contrats de quartier

La participation citoyenne au cœur des priorités du CPAS

La participation de ses publics est une priorité du CPAS car elle permet d'améliorer la qualité du service qui leur est offert. En effet, de nombreux bénéficiaires de l'aide sociale n'ont pas recours à toute une série de droits et d'aides sociales alors qu'ils pourraient en bénéficier. C'est ce qu'on appelle le non-recours aux droits. Afin de lutter contre ce problème, le CPAS a, depuis de nombreuses années, lancé une initiative pour promouvoir la participation des usagers du CPAS à une plateforme citoyenne. Ses objectifs : informer sur son fonctionnement et ses missions, partager des analyses sur base d'expériences, récolter l'avis d'autres personnes inscrites au CPAS et enfin formuler des recommandations pour améliorer son fonctionnement et la réalisation de projets concrets. Cette année, la 3e édition est organisée en collaboration avec le Collectif Formation Société (CFS). Cette plateforme est ouverte aux usagers du CPAS qui souhaitent s'y investir.

À la maison de repos *Les Tilleuls*, l'écoute du résident occupe une place importante. On retrouve d'ailleurs un conseil participatif composé de résidents ou de leur représentant qui partagent leurs demandes, remarques voire suggestions auprès de la direction du CPAS. Divers sujets comme les activités, la qualité des services, la sécurité, ou encore, l'actualité comme l'état d'avancement des travaux actuellement réalisés à la maison de repos y sont abordés.

Attirons également l'attention sur l'épicerie sociale *Epi Saint- Gilles*, initiée au sein de la Coordination de l'action sociale et dont la vocation première est la mise en vente à prix réduit des produits de base à des ménages à petits budgets. Elle œuvre à impliquer davantage ses travailleurs sous contrat d'insertion et ses clients en associant ces derniers à l'identification de leurs besoins et à la manière de les rencontrer (réflexion sur l'offre de produits et animations sur la consommation). Plus largement, Epi Saint-Gilles souhaite associer ses clients à sa gestion, en collaboration avec le CPAS et les autres asbl. Un exemple concret récent est la conduite d'une enquête sur l'hygiène féminine, qui a permis d'élargir la gamme de produits vers des produits plus durables, et d'identifier le besoin d'information sur le cycle menstruel et la contraception. Il sera prochainement envisagé avec les clientes quels outils proposer dans le magasin.

← L'épicerie sociale Epi Saint- Gilles

Plus tôt dans l'année, le public avait aussi pu découvrir le spectacle de théâtre action, *Rupture*, de la troupe du service culture du CPAS, encadrée par le Collectif Libertalia. Cette pièce de théâtre interactive, qui invite les spectateurs à monter sur scène pour transformer le cours de l'histoire, a permis une réelle rencontre entre les travailleurs sociaux et les comédiens amateurs.

Plan climat et participation

Un plan climat est un des exemples où la participation – notamment citoyenne – prend tout son sens. L'impact de l'administration (ses bâtiments, son fonctionnement) sur les émissions carbones n'est « que » de 2 % mais elle a néanmoins sa part à prendre dans la lutte contre les changements climatiques. L'objectif du Plan Climat est de diminuer nos émissions communes de 40 % d'ici 2030 par rapport à 2005, via principalement des modifications dans les domaines du bâti et de l'énergie, la mobilité, la végétalisation, les déchets et l'alimentation. La commune a donc mis en place plusieurs initiatives :

> **récolte de projets via la plateforme Brussels Smart City :** plus de 50 projets ont été proposés par des citoyens. Après une analyse par les services communaux quant à leur faisabilité technique, les projets retenus ont été soumis au vote du public pour déterminer ceux à intégrer en priorité au Plan climat communal : https://participate.smartcity.brussels/fr-BE/projects/planclimatstgilles

> en collaboration avec l'asbl GoodPlanet, un Conseil des enfants a été initié avec les écoles néerlandophones. Des délégués de différentes classes de 5e année ont consacré leurs mercredis après-midi à s'informer sur le climat, avant de présenter aux écoles une série de recommandations : diffuser des trucs et astuces pour le climat, soutenir la mobilité active, cultiver local…

> pour impliquer l'ensemble des acteurs dans les ambitions climatiques communales, un **conseil des acteurs clé** est en cours de création. Il rassemblera des entreprises, représentants d'associations saint-gilloises, acteurs du changements climatiques, représentants des commerces et du tertiaire.

> la participation passe aussi par la **sensibilisation**. En collaboration avec *Le Vert-Dure*, des ateliers « fresques du climat » sont régulièrement organisés à la MaisonEcoHuis. Elles permettent de mieux comprendre le lien entre l'activité humaine et le dérèglement climatique.

Retrouvez les actions concrètes menées par la commune en faveur du climat sur https://stgilles.futureproofed.com.

Campagne harcèlement de rue

80 % des femmes ont déjà été victimes de harcèlement sexuel dans les lieux publics mais seulement 20 % d'entre elles déclarent avoir été aidées par quelqu'un. En 2022, il est essentiel de rappeler le droit de toutes les femmes et des personnes LGBTQIA+ à circuler partout et à toute heure dans l'espace public sans se faire harceler. Nous avons fait appel à l'illustratrice Teresa Sdralevich pour concevoir des visuels de sensibilisation, qui sont déclinés sous différents supports : affiches, badges, autocollants et bientôt sous-bocks. N'hésitez pas à en demander au service Égalité des chances et Droits des femmes : egalitedechances.1060@stgilles.brussels.

Victime ou témoin ? Consultez ce lien : https://stgilles.brussels/services/egalite-des-chances/harcelement-de-rue/.

Rue scolaire : une de plus !

Après la rue de la Source, la rue de Bordeaux, la rue Émile Féron, la chaussée de Forest/rue de Danemark, voici la 5e rue scolaire de Saint-Gilles, rue Fernand Bernier pour l'école néerlandophone Sint-Gillis School et inaugurée le 25 avril. Pour rappel, la rue scolaire, c'est une rue temporairement fermée à la circulation motorisée, aux heures d'entrée et de sortie des classes de l'école. Concrètement, une barrière mobile est placée à l'entrée de la rue afin de couper l'accès aux voitures et cyclomoteurs durant 30 minutes. Toute la voirie est alors entièrement réservée aux piétons et cyclistes. L'objectif est multiple : améliorer la qualité de l'air aux abords de l'école, décourager le trafic de transit, garantir une sécurité maximale aux parents et enfants sur le chemin de l'école, créer un espace de convivialité aux abords de l'école et encourager les parents et les enfants à adopter des modes de déplacement actifs (marche à pied, vélo, trottinette…) meilleurs pour la santé et favorisant la faculté de concentration en classe.

Fête de la Musique

17 juin I 18h – Gratuit (place Van Meenen)

Voilà vingt ans que la Fête de la Musique est le rendez-vous incontournable des Saint-Gillois. Une belle opportunité de promouvoir les musiciens saint-gillois et plus largement de la Fédération Wallonie Bruxelles. Au programme : **Mamaliga Orkestar, S O R O R, Rumbaristas et Atheris**.

↑ Mamaliga Orkestar

↑ SOROR

↑ Rumbaristas

↑ Atheris

Des caméras contre les dépôts clandestins

Depuis le mois de janvier dernier le service de la Propreté dispose de 4 caméras pour traquer les actes de malpropreté et particulièrement les dépôts clandestins. À ce jour, les images ont permis de dresser 47 PV de sanctions administratives et d'infliger 38 amendes (qui peuvent aller jusqu'à 350 EUR). Neuf autres avertissements et rappels à l'ordre pour des faits mineurs ont également été adressés. Les caméras semblent par ailleurs avoir un effet dissuasif, les dépôts clandestins ayant diminués dans les périmètres surveillés.

NOUVELLES PISTES CYCLABLES !

Une piste cyclable a été rajoutée avenue du Mont Kemmel, à cheval sur les communes de Saint-Gilles et Forest, dans le sens de la montée. Le stationnement en épi a été supprimé et remplacé par du stationnement longitudinal pour davantage de sécurité routière. Une station Cambio (2 places) et une station Getaround (2 places) ont également été placées afin de mettre à disposition des habitantes et habitants une plus grande offre de véhicules partagés. Une collaboration inédite des communes de Saint-Gilles et Forest. Fin mai, une nouvelle piste cyclable bidirectionnelle a été tracée rue de Savoie et la rue mise à sens unique (entre la rue de Lombardie et l'avenue du Mont Kemmel), en vue de diminuer le trafic de transit sur cet axe.

FONTAINE À EAU ET HAIE COMESTIBLE

Premiers chantiers participatifs de plantation d'une haie comestible (essentiellement petits fruitiers) sur la place des deux bancs (à l'intersection des rues de Monténégro et Gustrave Defnet) avec les élèves de 5e de l'Institut Sainte-Marie et quelques habitants. À souligner: l'ajout d'une toute nouvelle fontaine à boire. Merci aux Saint-gilliculteurs et au service des Espaces verts pour l'organisation et tous les précieux conseils.

Zwanze parade de l'Union Saint-Gilloise

Le 10 avril dernier, les supporters de l'Union Saint-Gilloise ont fêté la victoire de leur équipe, qui terminait championne de la phase classique du championnat de football en D1A. Un cortège en fanfare les a emmenés de l'hôtel de ville au stade de l'Union (situé à Forest), avant le coup d'envoi du tout dernier match de cette phase classique, précédent les play offs.

Les Unions Girls championnes

L'équipe féminine de l'Union Saint-Gilloise a été sacrée championne de sa division, la 3e provinciale, après 20 victoires consécutives.

La préparation de cette première saison de la section féminine de l'Union Saint Gilloise avait commencé officiellement en juillet 2021, après des mois d'efforts pour recruter des joueuses à la fois talentueuses et correspondant à l'identité du club. Les ambitions saint-gilloises étaient présentes dès ces premiers matchs de préparation avec des victoires face à Mouscron et Auderghem, évoluant dans des divisions supérieures. Les joueuses ont ensuite connu la première désillusion dans le premier match de coupe de la saison contre un adversaire évoluant 2 divisions au-dessus. Mais cette défaite restera la seule et unique de la saison puisque, dès la première journée de championnat jusqu'au titre, les Union Girls n'ont fait qu'enchainer les victoires et affoler les compteurs : 21 victoires en 21 matchs, 248 marqués en autant de rencontres pour 18 buts encaissés.

Hors compétition, l'engouement autour du foot féminin saint-gillois a permis de lancer le Foot4Girls, en collaboration avec l'ACFF (Association des Clubs Francophones de Football), pour initier les jeunes filles de 6 à 10 ans qui souhaitent découvrir le football.

L'Union Saint-Gilloise citoyenne d'honneur

Ce lundi 23 mai, l'équipe de l'Union Saint-Gilloise a été faite citoyenne d'honneur de la commune de Saint-Gilles par son bourgmestre Charles Picqué.

L'occasion de remercier le staff et tous les joueurs de nous avoir offert cette magnifique saison. L'Union un jour l'Union toujours ! Merci à tous et félicitations.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS POUR LES VACANCES

Les vacances d'été approchent à grands pas ! Pour éviter les surprises de dernière minute : vérifiez à temps vos documents de voyage et ceux de vos enfants. Pour rappel, le délai d'obtention d'une **carte d'identité** est de deux à trois semaines en **procédure normale** au prix de 22,00 EUR (adultes) et de 9,20 EUR (enfants belges de moins de 12 ans). En **procédure d'urgence** (en 48 heures avec commande avant 15 heures) les prix sont respectivement de 110 EUR et de 97,10 EUR ou **d'extrême urgence** (en 24 heures avec retrait au Ministère) respectivement de 142,80 EUR et 129,90 EUR.

Pour les **passeports**, le délai en **procédure normale** est de 8 jours ouvrables au prix de 93,50 EUR (adultes), 63,50 EUR (adolescent) et 49,50 EUR (enfants belges de moins de 12 ans). En **procédure d'urgence** (en 48 heures avec commande avant 15 heures), les tarifs sont respectivement de 268,50 EUR et 238,50 EUR. Les coûts pour la **procédure en extrême urgence** (en 4 heures, avec retrait au SPF Intérieur – 11 rue des Colonies à 1000 Bruxelles) sont quant à eux de 328,50 EUR et 284,50 EUR.

Pour les personnes de nationalité étrangère, la carte de séjour n'est pas un document de voyage, vous devez vous munir d'un passeport ou d'une carte d'identité.

Saint-Gilles et ses jeunes, des services gratuits et plein de projets

Le service Jeunesse, qui se situe au 8 rue Émile Féron, vise l'écoute, l'orientation et le soutien des jeunes et ce, jusque 26 ans. Il propose divers services et projets.
Tout est gratuit.

Services d'accueil et d'information, d'orientation scolaire et professionnelle, de soutien scolaire pour le cycle secondaire et supérieur, d'aide à la recherche d'un job étudiant (conseil et aide à la rédaction d'un CV), présence des équipes dans les espaces publics.

Côté projets, notons l'existence :

- du **CUBE** (centre urbain d'expression) : espace dédié à la musique, à la danse, au sport et à la citoyenneté. Accès gratuit pour les jeunes à partir de 15 ans (du mardi au vendredi de 14h à 21h et samedi de 10h30 à 17h30, et en extérieur tous les mercredis)
- de **Tienerhuis** : activités en néerlandais pour les 10-16 ans (loisirs et soutien scolaire)
- de **Focus Filles** : activités urbaines pour filles de 15-20 ans
- de **Summer** : activités en juillet et août à différents endroits

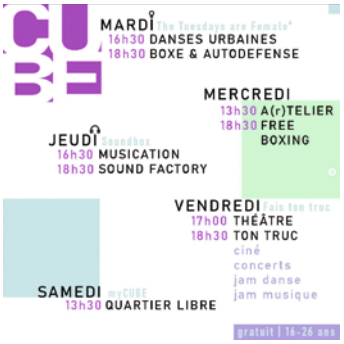

- et **des appels à projets** : soutien financier aux initiatives individuelles, jeunes et/ou associatives

Plus d'infos et tout le programme Summer sur www.stgilles.brussels, au **02/5631132**, **02/5631138**, sur Instagram (@jeunesse1060 – @cube.brussels) ou par mail pij1060@gmail.com.

Les services de la propreté offerts aux Saint-Gillois

Vous souhaitez faire enlever un graffiti ou vos encombrants à domicile (4x5m³/an), ou faire retirer vos sacs poubelles avant un départ en vacances ? C'est simple, il vous suffit de prendre rendez-vous avec le service communal de la propreté, soit par téléphone au ***0800/97613***, soit par mail à l'adresse proprete.1060@stgilles.brussels soit encore via www.irisbox.brussels.
Par ailleurs, la commune et Bruxelles-Propreté organisent plusieurs fois par an le passage d'une **déchetterie mobile**. Vous pouvez y déposer vos encombrants et profiter de l'espace donnerie de la Reclyclerie sociale. Les objets en bon état pourront ainsi être revalorisés avant de trouver une seconde vie.

Elle sera présente de 9h à 18h :

- **du lundi 27 au jeudi 30 juin :** 27/6 square J. Franck, 28/6 place Delporte, 29/6 rue Berckmans (entre les rues de l'Hôtel des Monnaies et Jaspar) et 30/6 rue de Parme (entre les rues des Étudiants et de la Victoire)
- **et du lundi 17 au jeudi 20 octobre :** 17/10 square J. Franck, 18/10 rue de la Croix de Pierre (entre la place et la rue de la Source), 19/10 avenue Ducpétiaux (entre la rue du Portugal et la chaussée de Waterloo) et 20/10 rue de Parme (entre les rues des Étudiants et de la Victoire)

Le service propreté vous propose par ailleurs un accès de proximité pour évacuer et valoriser vos déchets électroniques (ampoules usagées, petits électros et piles)

↑ Espace donnerie de la Reclyclerie sociale

via un **nouveau point de collecte Recupel** situé dans ses locaux au 63 chaussée de Forest (du lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 12h).
Pour plus d'informations, le service répond à vos questions au ***0800/97613*** ou à l'adresse proprete.1060@stgilles.brussels.

Un site sur l'hôtel de ville

Un nouveau site internet consacré aux artistes de l'hôtel de ville et à leurs œuvres est en ligne depuis quelques jours avec l'objectif de vous les faire découvrir. Citons par exemple Knopff, Ciamberlani, De Rudder (Hélène et Isidore), Rodin, Paulus, Rombaux, Lambeaux, Dillens, Rops, Speekaert, Massonet, Gailliard, Cluysenaar, Alechinsky, Jordaens et tant d'autres. Belle occasion d'en apprendre plus sur ses 42 000 m², sa façade aux 38 statues, ses tapisseries, ses plafonds peints...

On veut tout vous montrer et tout vous raconter : les sculptures, la déesse cachée et le troc du Rodin, les petites et grandes histoires (celles que l'on dit toujours et celles que l'on ne dit jamais, sauf quand on est dans le grenier). Alors, sur ce nouveau site, regardez les photos et les vidéos, lisez les histoires, écoutez les podcasts... Une seule adresse : **hoteldeville.stgilles.brussels**.

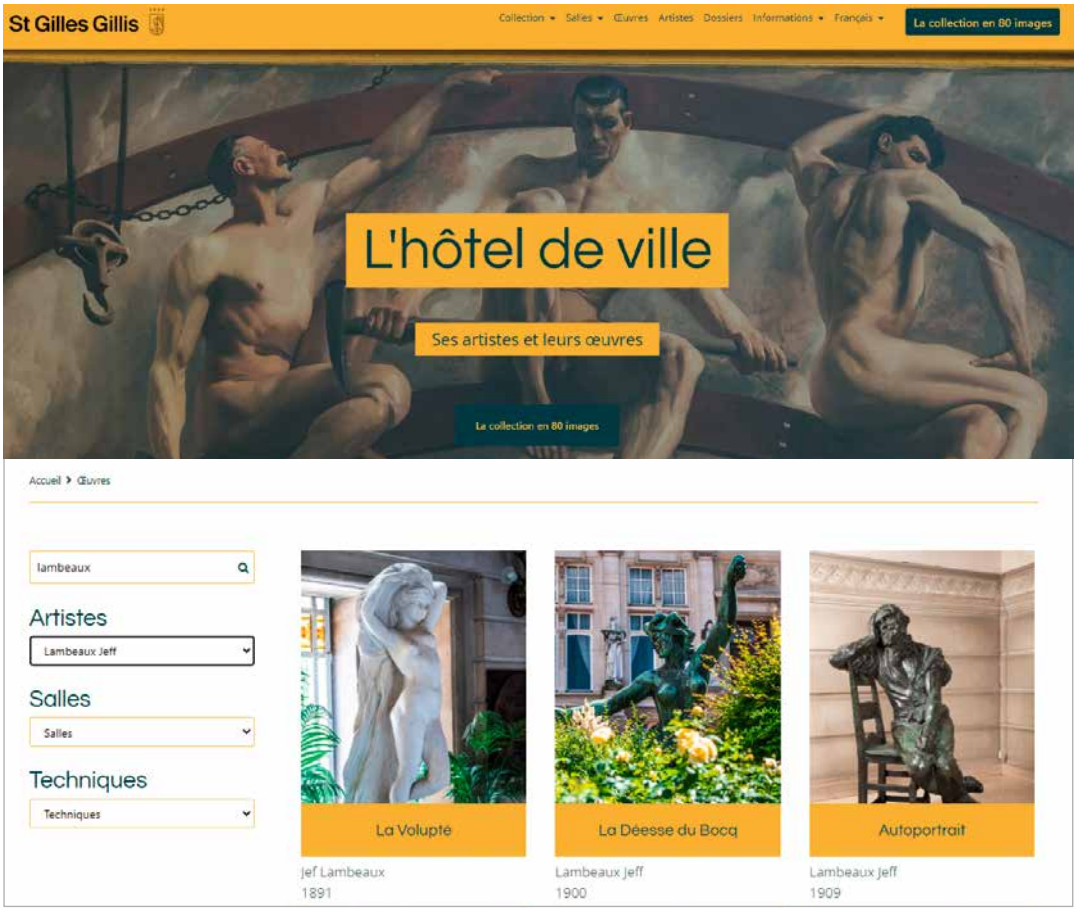

Visitez l'hôtel de ville de Saint-Gilles

Des visites sont organisées par la commune de Saint-Gilles et les associations Bruxelles Bavard et CAP Patrimoine. Elles ont lieu le samedi matin de 10h à 12h (12 EUR) :

- **en français :** 18 juin avec traduction gestuelle pour les personnes malentendantes, 30 juillet, 27 août et 22 octobre ;
- **en néerlandais :** 27 août et 15 octobre ;
- **en anglais :** 30 juillet et 29 octobre.

Des visites guidées gratuites ont également été organisées en français, néerlandais et anglais pour les habitants de la commune.

La réservation préalable est indispensable pour toutes les visites :
www.bruxellesbavard.be
info@bruxellesbavard.be

Des fiches sur bois disponibles pour mieux comprendre les peintures murales

Un ensemble de 12 fiches en bois posé sur des présentoirs en bouleau est à la disposition du public lors de visites de l'hôtel de ville. Les fiches permettent de mieux apprécier les peintures murales, le plafond de Fernand Khnopff ou les broderies d'Hélène de Rudder.

Un tableau restauré en public

La restauratrice Laure Mortiaux a travaillé pendant dix jours à la restauration d'un tableau d'Omer Dierickx dans la salle de l'Europe de l'hôtel de ville. De nombreux visiteurs, notamment une dizaine d'écoles, ont pu apprécier son travail et sa manière de le raconter.

↑ La première visite inclusive de l'hôtel de ville avec un groupe d'aveugles et de malvoyants

↑ Laure Mortiaux restaure un tableau d'Omer Dierickx

Expression Démocratique

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des chef(fe)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

Le mot de la Liste du bourgmestre

Chaque citoyen a son rôle à jouer

Ces dernières années, à tous les niveaux politiques et dans tous les partis, en Belgique et dans le monde, notre mode de fonctionnement démocratique et la représentation de la voix du citoyen ont été remis en question. On entend souvent dire que la démocratie et les structures politiques contemporaines sont trop éloignées des citoyens, qu'elles sont dépassées, qu'elles ne collent pas aux préoccupations quotidiennes, qu'elles ne représentent pas suffisamment les jeunes, qu'elles ne reflètent pas la composition et la diversité de notre société... En bref, la voix du citoyen doit être davantage entendue et la participation citoyenne doit s'améliorer !

Il est vrai que les structures (conseils communaux, parlements) et les mécanismes (élections) démocratiques « traditionnels » doivent évoluer avec le temps, mais les représentants démocratiquement élus doivent également pouvoir continuer à jouer leur rôle.

La question est donc de savoir comment renforcer la démocratie et améliorer la participation des citoyens en dehors des structures existantes. À Saint-Gilles, une approche à trois volets existe depuis un certain temps déjà et est devenue un élément important de la politique locale.

Tout d'abord, le volet société civile. De nombreuses organisations sont très actives à Saint-Gilles, représentant les intérêts de divers groupes cibles, se concentrant sur différents thèmes et réseaux sociaux et réunissant les habitants d'un quartier particulier, les artistes et les professionnels du secteur culturel ainsi que les jeunes. La coopération et l'échange constant avec ces organisations et associations actives sur le terrain sont primordiaux pour une démocratie locale saine.

Deuxième volet, les contrats de quartier, nés dans les années nonante, qui donnent aux habitants la possibilité d'exprimer leur voix dans la réalisation des projets, de leur conception à leur réalisation. Cela permet aux citoyens d'être plus directement impliqués dans la politique communale.

Troisième volet, le conseil citoyen permanent, récemment mis en place par le conseil communal. Sur la base d'un tirage au sort et en tenant compte des caractéristiques représentatives de la population saint-gilloise, 35 habitants ont été sélectionnés pour échanger des idées sur différents thèmes et émettre des recommandations. Les deux thèmes déjà abordés étaient consacrés aux incivilités et aux mesures relatives à l'emploi et à la formation.

Ces différentes formes, plateformes et méthodes de participation citoyenne locale offrent aux habitants la possibilité de faire entendre leur voix et de contribuer à renforcer la démocratie. ■

Lesia Radelicki
Cheffe de groupe LB

Le mot d'ECOLO

Donner un nouveau souffle à la démocratie et la participation citoyenne

La démocratie est au cœur de l'écologie politique. Il n'y a pas de transition sans reconquête de la démocratie et pas de démocratie sans transition écologique. C'est dans le cadre de la démocratie et de la participation citoyenne que les écologistes veulent faire avancer leur projet pour les générations futures.

Notre démocratie est un bien précieux et fragile. Ce n'est pas un acquis, c'est un « conquis », fruit de longues luttes pour les droits et les libertés. C'est un bien qu'il faut protéger des populistes et de l'extrême-droite. Dans le même temps, la démocratie est un projet jamais abouti pour lequel il faut s'engager sans cesse.

Notre conviction est qu'on protège la démocratie en favorisant la participation citoyenne et œuvrant à combler le fossé qui se creuse entre les représentant.e.s politiques et les citoyen.ne.s.

C'est au niveau local qu'on peut donner un nouveau souffle à la démocratie. La commune est le premier point de contact des citoyen.ne.s avec l'autorité publique et ses représentants. C'est à ce niveau que nous pouvons le mieux amplifier la participation citoyenne et les commissions délibératives – comme le panel citoyen lancé par le Collège en 2020 qui associe les élu.e.s et des citoyen.ne.s tiré.e.s au sort. Il est fondamental que les habitant.e.s soient associés aux réflexions menées autour des grands projets qui impactent l'avenir de la commune et leur quotidien.

C'est dans cet esprit que nos échevin.e.s Ecolo-Groen Catherine Morenville, Francesco Iammarino et Jos Raymenants font bouger les lignes dans leurs compétences. En matière d'espaces publics, de mobilité, d'égalité des genres, de la culture et de l'environnement, elle et ils font de la participation citoyenne un axe central de leur action. Que l'on pense aux ateliers menés sur place avec les riverain.e.s, associations et commerçants de la place Van Meenen au sujet de sa future piétonisation, à la plateforme Smartcity qui durant 3 mois a permis aux St-Gilloi.se.s de partager leurs idées en faveur du climat ou encore à l'enthousiasme des habitant.e.s dans la campagne Curieuzen'air qui traduit leur volonté d'être partie prenante et de jouer un rôle actif dans la gestion de l'avenir de leur ville.

Ne prenons pas la démocratie comme une chose acquise, mais comme un combat sans cesse renouvelé. Un combat pour partager avec le plus grand nombre le pouvoir de décider. Le niveau local est le terrain propice pour le mener, à force de participation citoyenne, de dialogue avec le tissu associatif et d'ouverture au pluralisme. ■

Le groupe Ecolo-Groen
m.me/EcoloGroen1060
contact@ecologroen1060.be
https://ecologroen1060.be/

Le mot du PTB

Pour un avenir public et social sur le site des prisons

Les sites des prisons de Forest, Saint-Gilles et Berkendael vont connaître d'importantes transformations dans les prochaines années. Les détenu.e.s de ces prisons vont progressivement être transférés vers la prison de Haren, au nord de la région bruxelloise. Se pose alors la question de l'avenir de ces espaces.

Ensemble, ces terrains publics représentent presque 9 hectares. Selon une étude de 2014, il serait possible d'y construire jusqu'à 1000 logements et des équipements publics importants (écoles, etc.). Les partis au pouvoir à la commune disent depuis des années vouloir y créer un « quartier modèle ». Nous aussi ! Notre priorité est d'éviter le scénario d'autres grands sites bruxellois publics, comme Tour & Taxis qui avait été donné, pour une bouchée de pain, aux promoteurs privés. Résultat : aucun logement social, des constructions de prestige déconnectées des besoins du quartier et plus d'un milliard d'euros de capital pour les poches des barons du béton. Pour le PTB, on est donc très loin d'un « quartier modèle »…

La commune de Saint-Gilles doit se positionner au plus vite pour que ces terrains publics restent 100 % publics. Et pour que le logement y soit mixte, abordable et en grande partie social. Car les loyers coûtent beaucoup trop cher à Bruxelles, car 50 mille familles sont sur la liste d'attente du logement social depuis de nombreuses années, car Saint-Gilles est avant dernière en nombre de logements sociaux par habitant, et car les quartiers du haut de la commune ne comptent aucun logement social.

Pourtant, au conseil communal, les partis PS et Ecolo au pouvoir ont refusé de prendre cette position : contrairement à ce que ces mêmes partis ont décidé à Forest, ils ont rejeté un amendement du PTB qui demandait symboliquement que les terrains restent publics et que la moitié des logements soient sociaux. Cela montre qu'il va falloir rester mobiliser pour gagner.

Adopter une vision cohérente et garantir la propriété publique du site des prisons est indispensable pour que cet espace réponde aux besoins des habitant·es. Les actes doivent suivre les paroles et les promesses électorales. Nous continuerons à nous mobiliser sur ce dossier, aux côtés des Saint-gillois·es, mais aussi des voisins de Forest, afin de protéger ce grand espace public précieux et en assurer un avenir utile à toutes et tous. ■

Loïc Fraiture
Elisa Sacco
Khalid Talbi
Jeanne-Marie Baudoin
saint-gilles@ptb.be

Le mot du MR

Le plan communal de circulation. Une maille apaisée ? Et pourquoi pas équilibrée ?

Plusieurs projets modifieront radicalement la mobilité dans Saint-Gilles dans un avenir proche. Le plan régional GOODMOVE prévoit une « maille apaisée Parvis » qui recouvre pratiquement l'ensemble du territoire saint-gillois et qui diminue le transit automobile à travers la commune et aura un impact important sur la vie des riverains et sur la vie économique locale. Le projet comporte, entre autres, la mise en piétonnier de la chaussée de Waterloo entre le Parvis et la Barrière et le partage de la Barrière en deux zones de circulation.

Des études sont en cours concernant la mise en piétonnier de la place Van Meenen et de ses abords, qui prévoit à terme la suppression d'une centaine de places de parking sans alternative réaliste pour les riverains. Enfin, le projet de Plan d'Aménagement Directeur du Quartier du Midi comporte un volet relatif à la mobilité, qui vise à augmenter la qualité de vie dans le quartier et qui, en contrepartie, supprime quelques 300 places de parking aux abords de la gare à Saint-Gilles et à Anderlecht.

Le groupe MR/Open VLD est favorable à la diminution du trafic de transit et à la création de nouveaux espaces verts et apaisés dans notre commune, qui en manque fortement. Mais ces changements doivent tenir compte des intérêts de tous les Saint-gillois, être accompagnés de mesures concrètes encourageant l'usage d'autres formes de mobilité, et ne pas répondre à une idéologie purement dogmatique. Nous demandons que ces projets fassent l'objet d'une réelle consultation de l'ensemble des citoyens et des acteurs économiques et non de quelques concertations ciblées. Nous défendons un plan global de mobilité équilibré, basé sur le respect mutuel de tous les usagers de l'espace public, répondant à l'évolution des modes de déplacement des Saint-Gillois. Il faut améliorer les conditions et la sécurité pour les piétons et les cyclistes, favoriser les moyens de mobilité partagés (vélos, trottinettes, voitures électriques…), améliorer la qualité de l'offre des transports publics, et augmenter le nombre de bornes de rechargement pour voitures électriques. En même temps, nous n'oublions pas celles et ceux pour qui des alternatives à la voiture n'existent pas (encore), comme par exemple les familles nombreuses, les personnes handicapées, les travailleurs de nuit, les commerçants et les entrepreneurs locaux, ainsi que certaines professions libérales, mais aussi les commerces de destination et le secteur Horeca dont certains attirent une importante clientèle extérieure, notamment en soirée. Des alternatives pour le stationnement, favorisant notamment le stationnement hors voirie doivent être prévues. ■

Vos conseillers MR/Open VLD
Marc Naether
Céli Rodriguez
Melanie Verroken

Contacts avec la commune

Le Collège des Bourgmestre et Échevins 2018-2024

Charles Picqué
Bourgmestre / LB – **02/ 536 03 80**
cpicque@stgilles.brussels
État civil et Population, Police, Patrimoine, Sécurité, hygiène et environnement, Affaires générales, Communication, Coordination des événements, Police administrative

Catherine Morenville
1ère échevine / Ecolo-Groen
02/ 536 02 40
cmorenville@stgilles.brussels
Espaces publics, Urbanisme, Égalité des chances et droits des femmes, Mobilité et stationnement

Jean Spinette
2e échevin / LB – **02/ 536 02 21**
jspinette@stgilles.brussels
Enseignement, Enseignement de promotion sociale, Prévention, Finances, Tutelle CPAS, Cultes et philosophies non confessionnelles, Affaires juridiques

Yasmina Nekhoul
3e échevine / LB – **02/ 536 02 97**
ynekhoul@stgilles.brussels
Petite Enfance, Propreté publique, Logement, Régie foncière, Affaires sociales, Affaires européennes, Personnel, Solidarité internationale, Santé publique et Lutte contre les violences conjugales, Archives

Thierry Van Campenhout
4e échevin / LB – **02/ 563 11 27**
tvancampenhout@stgilles.brussels
Emploi et formation, Cohésion sociale, Politique de la ville, Animations locales, Tourisme

Francesco Iammarino
5e échevin / Ecolo-Groen
02/ 536 03 11
fiammarino@stgilles.brussels
Culture, Développement économique, Bien-être animal

Jos Raymenants
6e échevin / Ecolo-Groen
02/ 536 03 28
jraymenants@stgilles.brussels
Développement durable, Affaires néerlandophones, Propriétés communales, Énergie

Willem Stevens
7e échevin / LB – **02/ 536 03 08**
wstevens@stgilles.brussels
Contrats de quartier, Contrat de Rénovation Urbaine, Jeunesse, Stratégie numérique et informatique, Économat

Saïd Ahruil
8e échevin / LB – **02/ 536 02 35**
sahruil@stgilles.brussels
Sport

Myriem Amrani
Présidente du CPAS / LB
02/ 600 54 11
mamr@cpasstgilles.irisnet.be

LES CONSEILS COMMUNAUX

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois pas an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.
Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet www.stgilles.brussels, rubrique Vie politique.

Les services de l'hôtel de ville

Hôtel de Ville – Place Van Meenen 39 – Tél.: **02/ 536 02 11** ou **02/ 536 02 00.**
Les services de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h.
Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné ou consultez le site internet www.stgilles.brussels.

Affaires générales
02/ 536 02 34
secretariat.1060@stgilles.brussels

Affaires néerlandophones
02/ 533 98 60
na-an.1060@stgillis.brussels

Affaires sociales
02/ 536 02 65
affairessociales.1060@stgilles.brussels

Développement économique
02/ 536 02 30
developpement.economique.1060@stgilles.brussels

Environnement, Hygiène et Sécurité
02/ 536 03 95
hygiene.1060@stgilles.brussels

Espace public
02/ 536 17 50
espacepublic@stgilles.brussels

État civil
02/ 536 02 47
etatcivil.1060@stgilles.brussels

Finances
02/ 563 11 20
finances.1060@stgilles.brussels

Personnes handicapées et Pensions
02/ 536 03 06
pensions.1060@stgilles.brussels

Propriétés communales
02/ 536 02 87
travaux.1060@stgilles.brussels

Urbanisme
02/ 536 02 15
urbanisme.1060@stgilles.brussels

Quelques services décentralisés

Atelier du web
Rue du Fort 37-39 – **02/ 537 02 68**
vguisen@stgilles.brussels

CPAS
Rue Fernand Bernier 40
02/ 600 54 11
cpas@stgilles.brussels

Culture
Rue de Parme 69 – **02/ 534 56 05**
culture.1060@stgilles.brussel

Foyer du Sud
Rue de la Source 18 – **02/ 534 78 80**
fds@foyerdusud.be

Instruction publique
Chaussée de Waterloo 255
02/ 536 02 99
enseignements.1060@stgilles.brussels

Jeunesse
Rue Émile Feron 8 – **02/ 563 11 38**
jeunesse.1060@stgilles.brussels

Justice de proximité
Place Marcel Broodthaers 7-8
02/ 542 62 40
prevention.1060@stgilles.brussels

Maison Eco
Rue du Fort 33 – **02/ 533 95 90**
maisonecohuis@stgilles.brussels

Personnel
Chaussée de Waterloo 255
02/ 536 03 78
personnel.1060@stgilles.brussels

Petite Enfance
Chaussée de Waterloo 255
02/ 563 11 46
creche.1060@stgilles.brussels

Prévention
Place Marcel Broodthaers 7-8
02/ 542 62 40
prevention.1060@stgilles.brussels

Régie foncière
Rue Émile Féron 161 – **02/ 533 34 80**
regiefonciere.1060@stgilles.brussels

Sport
Rue de la Perche 38 – **02/ 536 02 35**
sport.1060@stgilles.brussels

Propreté publique
Chaussée de Forest 63
0800/ 97 613
proprete.1060@stgilles.brussels

Enlèvement gratuit d'encombrants et de graffitis